

AR Prefecture

046-200092138-20260520-2026052016-DECOMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 :
Reçu le 04/06/2026

SYNDICAT MIXTE

**DORDOGNE
MOYENNE
CÈRE AVAL**

SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE AVAL

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE



AR Prefecture

046-200092138-20260520-2026052016-DE
Reçu le 04/06/2026

Sommaire :

Présentation

I. LE CADRE GENERAL

II. RESULTATS 2025

III. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- a) GENERALITES
- b) LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025
- c) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025
- d) LA FISCALITE

IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- a) GENERALITES
- b) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025
- c) LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025
- d) DETAIL DES OPERATIONS REALISEES 2025 (dont restes à réaliser) :
- e) DEPENSES / RECETTES FINANCIERES (hors opérations) REALISEES

V. EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

VI. LA DETTE

VII. LES DONNEES SYNTHETIQUES – Récapitulation

**Presentation :
AR Prefecture**

046-200092138-20260520-2026052016-DE
Le Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA) a été créé par arrêté
recueil n° 04/08/2026

DCL/2019/067 du 31 décembre 2019 avec effet au 1^{er} janvier 2020. Ses statuts ont été modifiés par
arrêté interpréfectoral DCL/2022/107 du 23 décembre 2022 avec effet au 1^{er} janvier 2023 (adhésion de
la communauté d'agglomération TULLE AGGLO pour une partie de son territoire) ce qui porte ses
membres à 6 :

- département du Cantal : Communauté de communes LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE,
- département de la Corrèze : Communauté d'agglomération TULLE AGGLO et Communauté de communes XAINTRIE VAL'DORDOGNE,
- département du Lot : Communautés de communes CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE, GRAND FIGEAC et CAUSSE DE LABASTIDE MURAT.

La population totale regroupée s'élève à 70 929 habitants au 1^{er} janvier 2025 (sources DGCL/INSEE).

I. LE CADRE GENERAL

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif (compte financier unique à compter de 2025) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le syndicat et sera consultable sur simple demande au secrétariat aux heures d'ouvertures des bureaux ou le site INTERNET www.smdmca.fr.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, universalité, unité budgétaire, équilibre et sincérité.

Le compte financier unique présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année.

Le compte financier unique 2025 a été approuvé le 20 mai 2026 par le comité syndical. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat aux heures d'ouvertures (134 avenue Charles de Verninac 46110 VAYRAC).

II – RESULTATS 2025

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Résultats reportés		957 727.37		82 909.43
Opérations 2025	924 301.25	1 146 387.73	1 236 124.60	1 046 994.07
TOTAUX	924 301.25	2 104 115.10	1 236 124.60	1 129 903.50
Résultats de clôture		1 179 813.85	106 221.10	
Restes à réaliser	0.00	0.00	1 682 659.79	1 452 717.88
TOTAUX CUMULES	924 301.25	2 104 115.10	2 918 784.39	2 582 621.38
RESULTATS DEFINITIFS avec RAR		1 179 813.85	336 163.01	

Les sections de fonctionnement et investissement structurent ce budget :

- d'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents, les dépenses d'entretien et de maintenance bien mobiliers et immobiliers pour les dépenses et les participations des EPCI membres et des subventions des partenaires financiers pour les recettes ;
- de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir (travaux, acquisition de biens et les subventions).

III. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AR Préfecture

a) GENERALITES

046-200092138-20260520-2026052016-DE

Res. budg. 04606/2026
Le budget de fonctionnement permet au syndicat d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services.

Le syndicat pratique le rattachement des charges et des produits

Pour ce budget :

Les recettes de fonctionnement correspondent en grande partie aux participations des 6 communautés de communes membres et aux diverses subventions (Europe, Etat, Régions Occitanie / Auvergne Rhône Alpes / Nouvelle Aquitaine, Départements Lot / Cantal / Corrèze et Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG)/Fonds privés).

Les recettes réelles de fonctionnement 2025 s'élèvent à 1 142 010.03 euros, qui avec le report de l'excédent et les opérations d'ordre, porte à 2 104 115.10 euros le total général de recettes.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des biens mobiliers et immobiliers, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les indemnités des élus, ...

Les dépenses réelles de fonctionnement 2025 s'élèvent à 812 316.73 euros.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité à financer ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe deux principaux types de recettes :

- les participations des 6 EPCI membres ;
- les subventions (Europe / Etat / Régions / Départements / AEAG).

b) LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025 :

Dépenses	Prévisions 2025	Réalisé		
		Mandats émis	Charges rattachées (*)	Total
011- Dépenses courantes	791 868.68	178 137.88	31 715.00	209 852.88
012- Dépenses de personnel	570 093.28	556 173.91	0.00	556 173.91
65- Autres charges de gestion courante	48 118.02	39 459.86	0.00	39 459.86
66 – Charges financières	6 830.08	6 830.08	0.00	6 830.08
67- Charges spécifiques	3 000.00	0.00	0.00	0.00
Total dépenses réelles	1 419 910.06	780 601.73	31 715.00	812 316.73
023- Virement à la section d'investissement	992 305.14	0.00	0.00	0.00
042- Opérations d'ordre entre sections	130 577.70	111 984.52	0.00	111 984.52
Total général	2 542 792.90	892 586.25	31 715.00	924 301.25

(*) Le rattachement de charges consiste à intégrer dans le résultat annuel toutes les charges correspondant à des services faits au cours de l'exercice considéré qui n'ont pu être comptabilisés en raison de la non-réception par l'ordonnateur de la pièce justificative.

011 - Dépenses courantes (soit 22.83 % des dépenses réelles de fonctionnement) : dépenses nécessaires au fonctionnement du syndicat dont eau, électricité, fournitures diverses, location de biens immobiliers et mobiliers, travaux et maintenances divers, frais de télécommunications et d'affranchissement, mais

aussi la gestion de la végétation et des embacles, la sécurisation parcours de loisirs nautiques, les frais enquêtes publiques pour les Plans Pluriannuels de Gestion par Bassin Versant, et les travaux de continuité écologique

012- **Dépenses de personnel** (soit 71.25 % des dépenses réelles de fonctionnement) : rémunérations des agents : 10 agents (titulaires / non titulaires) au 31 décembre 2025.

65 - Autres dépenses de gestion courante (soit 5.05 % des dépenses réelles de fonctionnement) dont indemnités des élus.

66 - Dépenses financières (soit 0.87 % des dépenses réelles de fonctionnement) : intérêts de prêts.

042 - Opérations d'ordre de section à section : cette somme est également en recette d'investissement ; il s'agit d'amortissements qui comptabilisent la dépréciation des immobilisations intégrées dans l'inventaire et cela permet de constituer un autofinancement pour leur renouvellement

023- Virement à la section d'investissement : ressources dégagées du fonctionnement pour financer les investissements.

c) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025 :

Recettes	Prévisions 2025	CFU 2025		
		Titres émis	Produits rattachés (*)	Total
013- Atténuations de charges	56.00	1 669.25	0.00	1 669.25
74- Subventions/ Participations	1 579 131.83	417 562.61	721 277.36	1 138 839.97
75- Autres produits de gestion courante	0.00	0.81	0.00	0.81
77- Recettes exceptionnelles	1 500.00	1 500.00	0.00	1 500.00
Total recettes réelles	1 580 687.83	420 732.67	721 277.36	1 142 010.03
042- Opérations d'ordre entre sections	4 377.70	4 377.70	0.00	4 377.70
Total général	1 585 065.53	425 110.37	721 277.36	1 146 387.73
002- Excédent brut reporté	957 727.37			

(*) Le rattachement de produits consiste à intégrer dans le résultat annuel tous les produits correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice considéré qui n'ont pu être comptabilisés en raison de la non-réception par l'ordonnateur de la pièce justificative

013- Atténuations de charges (soit 0.15 % des recettes réelles de fonctionnement) : Remboursements des rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie.

74- Subventions et participations (soit 99.72 % des recettes réelles de fonctionnement) : aides des partenaires financiers (Europe, Etat, Régions, Départements, Agence de l'Eau Adour Garonne) + dont participations des communautés de communes membres.

CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE (46)	450 000.00 euros
XAINTRIE VAL'DORDOGNE (19)	114 548.14 euros
GRAND FIGEAC (46)	81 113.74 euros
LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE (15)	37 553.62 euros
TULLE AGGLO (19)	13 744.08 euros
CAUSSE LABASTIDE MURAT (46)	1 998.49 euros

75- Autres produits de gestion courante (soit 0.000071 % des recettes réelles de fonctionnement) : Régularisation des centimes pour prélèvements à la source (DGFIP).

77- Recettes exceptionnelles (soit 0.13 % des recettes réelles de fonctionnement) : vente véhicule.

042 - Opérations d'ordre de section à section : cette somme est également en dépense d'investissement ; il s'agit d'amortissements de subventions d'équipement versées pour les communes et leurs établissements publics.

002- Excédent brut reporté : il s'agit de la reprise du résultat de l'année 2024 (différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement au 31/12/2024)

046-200092138-20260520-2026052016-DE

LA FISCALITE sans objet

IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) GENERALITES

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, des travaux.
- en recettes : les subventions, les emprunts, le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) perçus en lien avec les projets d'investissement retenus.

b) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025 (RAR = restes à réaliser) :

Dépenses	Prévisions 2025	Mandats émis	RAR
16 - Emprunts	52 167.73	52 167.73	0.00
20- Etudes (*)	502 817.65	154 878.07	169 919.60
204- Subventions d'équipement versée	24 480.00	18 070.33	0.00
21- Acquisitions (*)	54 853.00	24 706.38	13 810.80
23- Travaux (*)	5 042 403.83	958 887.89	1 466 800.59
27- Autres immobilisations financières	20 000.00	11 765.50	0.00
45 - Opérations compte de tiers (*)	462 660.66	11 271.00	32 128.80
Total dépenses réelles	6 159 382.87	1 231 746.90	1 682 659.79
040 - Opérations d'ordre entre sections	4 377.70	4 377.70	0.00
041 - Opérations patrimoniales	556 057.14	0.00	0.00
Total général	6 719 817.71	1 236 124.60	1 682 659.79

c) LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025 (RAR = restes à réaliser) :

Recettes	Prévisions 2025	Titres émis	RAR
10- Dotations, fonds divers et réserves	101 153.59	84 902.53	0.00
13 – Subventions (**)	3 117 688.15	396 842.24	928 576.58
16 – Emprunts (**)	1 240 542.36	373 000.00	466 859.02
21- Immobilisations corporelles	547.41	0.00	0.00
27 – Autres immobilisations financières	20 000.00	0.00	0.00
45 - Opérations compte de tiers (**)	478 036.79	80 264.78	57 282.28
Total recettes réelles	4 957 968.30	935 009.55	1 452 717.88
040 - Opérations d'ordre entre sections	130 577.70	111 984.52	0.00
041 - Opérations patrimoniales	556 057.14	0.00	0.00
021-Virement de la section de fonctionnement	992 305.14	0.00	0.00
Total général	6 636 908.28	1 046 994.07	1 452 717.88
001-Solde d'investissement reporté	82 909.43		

d) DETAIL DES OPERATIONS REALISEES 2025 (dont restes à réaliser) :

N° Prog	Définition des programmes	Dépenses (*)	Recettes (**)
12702	Travaux SAL Sourdoire	30 311.16	0.00
16118	Gestion écoulements bassin ruisseau Lucques - PUYBRUN	204 386.78	132 815.00
16222	Bassin écrêtement Fontvieille – ST LAURENT LES TOURS	609 957.08	321 269.79
201836101	Etude préliminaire aménagement Bras CARENNAC	71 770.80	97 537.00
20184001	Acquisitions matériels	9 711.58	0.00
20192310404	Suivi travaux confluence Ouyse Dordogne - LACAVE	0.00	1 519.00
201923107	Etude restauration bras de la Borgne Phase 1	0.00	1 034.11
20212310604	LIFE DORDOGNE Bras mort Boutière - CREYSSE	6 000.00	12 654.18
202123601	Restauration hydromorphologique Borrèze - SOUILLAC	18 070.33	0.00
202123701	Accompagnement mise en défens cours Eau Point Abreuvement – BV Mamoul / Ouyse / Alzou	0.00	188 583.32
2021241002	Etude faisabilité remise en fond de talweg du Chadiot ARGENTAT	14 117.16	4 850.25
202133201	Travaux de reconnexion du Tabela	23 550.00	12 900.00
202321801	Restauration corridor rivulaire Tournefeuille	8 160.00	3 400.00
21801	Restauration corridor rivulaire Tournefeuille 2024	24 201.12	14 117.32
2310602	LIFE DORDOGNE Bras mort Cabrette	13 630.09	9 514.75
2310605	LIFE DORDOGNE Travaux désenrochements Sous-Castels FLOIRAC	430.00	141 487.69
2310606	LIFE DORDOGNE Travaux désenrochements Blanzaguet	48 846.00	32 437.50
2310607	LIFE DORDOGNE Travaux Gravière Reingues	867 832.03	606 690.50
23109	Etude hydromorphologique BV Maronne	6 066.00	2 274.74
23304	Pêches inventaire	15 096.00	6 290.00
23504	Diagnostic hydromorphologique du Mamoul	55 756.00	6 175.00
23700	Restauration Zones Humides Phase 1	95 407.82	155 646.88
23701	Travaux mise en défens cours d'eau – BV Bave Mamoul Ouyse Alzou	116 071.00	96 725.84
23702	CPT BAVE MAMOUL CERE – Etude érosion ruissellement	13 070.22	2 970.17
23703	CPT BAVE MAMOUL CERE – Etude diagnostic paysage bocager	12 259.20	7 151.20
23706	CPT BAVE MAMOUL CERE - Animation PAEC 46	18 977.55	17 443.37
23707	CPT BAVE MAMOUL CERE - Animation PAEC 15	4 272.00	23 805.19
23708	Restauration de frayères sur la Maronne	0.00	25 000.00
23709	CPT BAVE MAMOUL CERE – Diagnostic agricole	30 547.11	0.00
23710	CPT BAVE MAMOUL CERE – Réseau Mesures qualité	37 411.63	8 130.00
23802	Etude hydrogéologique BV Tournefeuille	44 179.20	0.00

23903	AR Préfecture	Restauration hydromorphologique des cours d'eau	108 238.84	88 354.84
046-200092138-2026-09520-2026052016-DE	Reçu Le 23/04/2026	Restauration hydromorphologique cours d'eau - Aynac	46 050.00	0.00
23905		Restauration corridor rivulaire Ouysses Alzou	26 075.40	8 740.20
23906		Restauration hydromorphologique 2025 - Rudelle	5 670.00	3 500.00
33202		AAP – Appui méthodologique et actions communication	8 904.09	13 908.50
33204		AAP- Elaboration stratégie actions BV BAVE – Bassin de vie de Saint Céré	73 173.67	40 687.50
33205		CPT Sensibilisation des scolaires	22 036.80	7 950.00
33206		Etude travaux protection écrevisses à pattes blanches	4 680.00	0.00
40108		Travaux cale accès de Gluges	56 233.00	55 000.00
40109		Travaux cale accès de Souillac	13 590.00	13 000.00
40110		Travaux cale accès et épi de Lanzac	13 590.00	250.00
706		Travaux de topographie	2 982.00	0.00
712		Communication – Plaquette/Graphisme – Photos/vidéos	840.00	0.00
716		AAP EDUC'EAU	24 922.00	1 464.00
45812		Travaux amélioration libre écoulement négreval – GAGNAC SUR CERE	0.00	22 285.20
45815		Reprise passe poissons Moulin de Barroi Négreval – GAGNAC SUR CERE	0.00	3 134.00
45827		Etude continuité écologique Maronne-Escalmels-Mamoul	43 399.80	112 127.86
TOTAL			2 850 473.46	2 302 824.90

e) DEPENSES / RECETTES FINANCIERES REALISEES (hors opérations) :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
16 - Emprunts	52 167.73	10- Dotations, fonds divers	84 902.53
27 – Autres immobilisations financières	11 765.50	27 – Autres immobilisations financières	0.00
040 - Opérations d'ordre entre sections	4 377.70	040 - Opérations d'ordre entre sections	111 984.52
041 - Opérations patrimoniales	0.00	041 - Opérations patrimoniales	0.00
Total général	68 310.93	Total général	196 887.05
		001-Solde d'investissement reporté	82 909.43

V. EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel représentent 71.25 % des dépenses de fonctionnement réelles

- 6 titulaires = 5.8 ETP
- 2 CDI et 2 CDD = 4 ETP

VI. LA DETTE

Deux emprunts ciblés sur des opérations pour un seul EPCI (dépenses territorialisées) :

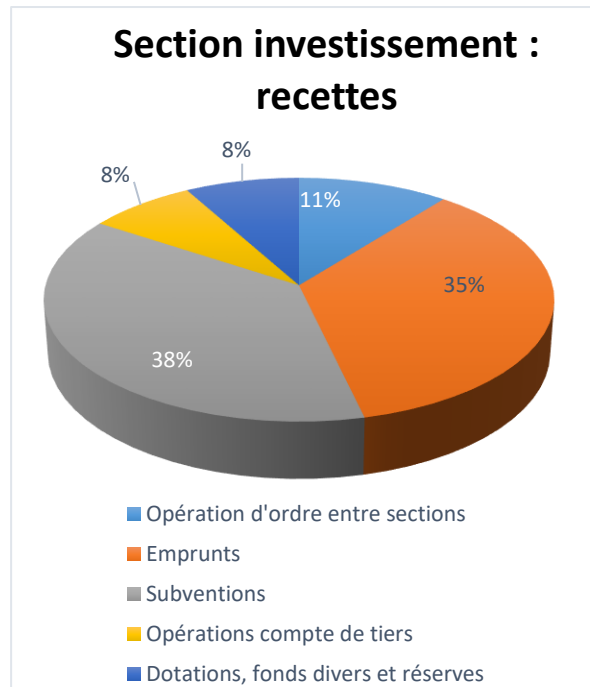
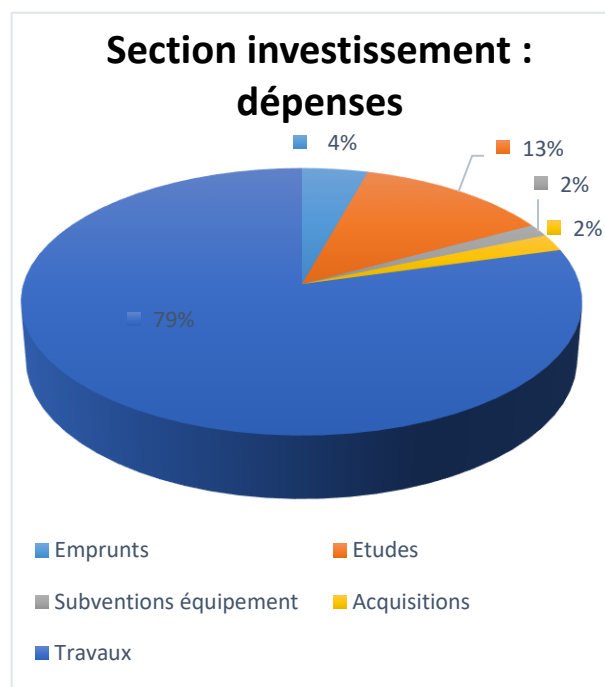
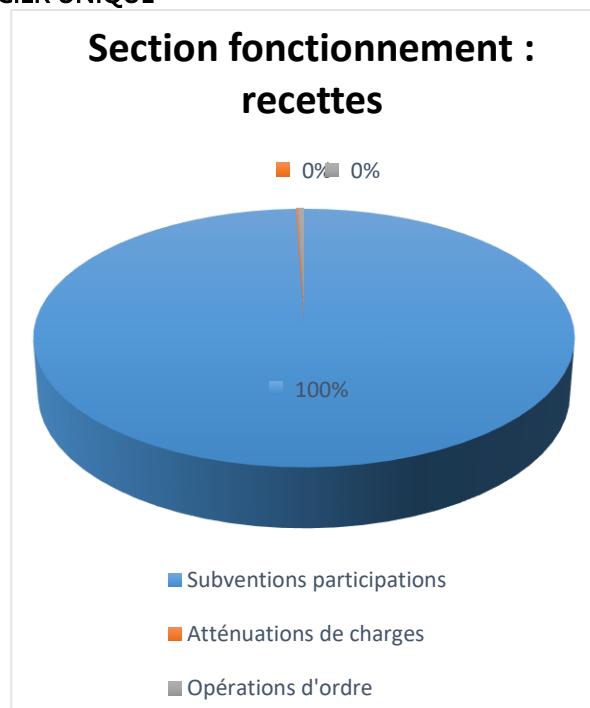
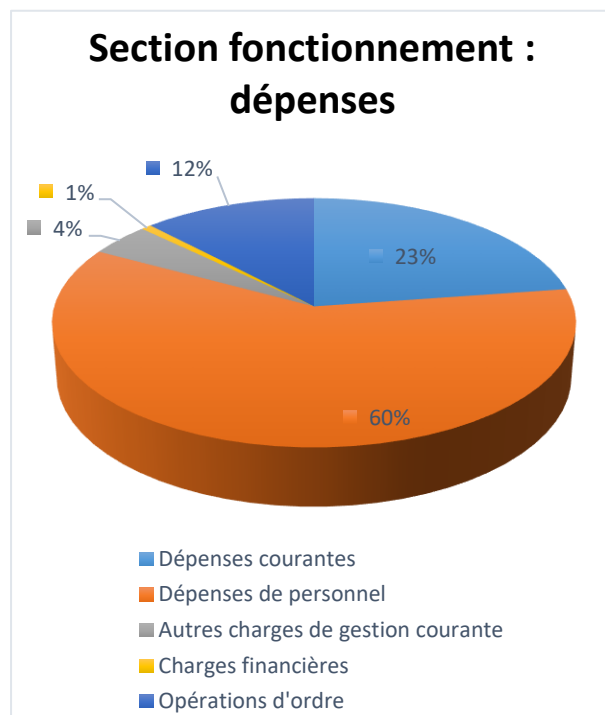
AR Préfecture

- Emprunt réalisé en 2019 pour la somme de 500 000.00 euros (durée 15 ans) Fin le 31.01.20234
 Echéance 2025 : Capital = 33 333.32 euros / Intérêts = 3 964.17 euros

046-200002138-20260520-2026052016-DE
 Reçu Le 04/06/2026

- Emprunt réalisé en 2022 pour la somme de 400 000,00 euros (durée 20 ans) Fin le 31.03.2042
 Echéance 2025 : Capital = 52 167.73 euros / Intérêts = 6 830.08 euros

VII. LES DONNEES SYNTHETIQUES DU COMPTE FINANCIER UNIQUE



Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), le code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.